Nationalité : Claude Guéant ne proposera pas «une modification de la loi»

19/06/2011 à 21h37

Le ministre de l'Intérieur Claude Guéant a affirmé aujourd'hui qu'il n'avait pas l'intention de légiférer sur le code de la nationalité mais préconisait «*une application plus exigeante*» de la loi.

Je suis incapable de vous dire à quel niveau une application plus exigeante des textes permettrait de parvenir. C'est vrai qu'en toute logique, **ça devrait faire un peu moins**.

«*Je n'ai pas l'intention de proposer une modification de la loi et une application plus exigeante me semble effectivement nécessaire parce que quand on entre dans la nationalité française, il faut accepter toutes les règles de fonctionnement de la République*», a déclaré M. Guéant lors de l'émission «Dimanche soir politique» de iTele/FranceInter/Le Monde. «*Nous allons être plus attentifs à la maîtrise de la langue, au respect des principes de la République*», a poursuivi le ministre.

Interrogé sur un éventuel abaissement du nombre actuel de 130.000 naturalisations par an, M. Guéant a estimé qu'«*il n'y a pas de chiffre à avoir. On ne va pas faire des quotas*». […]

Le Figaro